

# RACINES & RAMEAUX



## FRANCAIS D'ACADIE



(Photo Marc-Gérard Braud)

### Recherche généalogique et Histoire de l'Acadie N° 34 - Juillet 2005 -

**Siège social :** G. Scavenec -15, rue Gracchus Babeuf - 56600 Lanester

**Secrétariat Général :** J.Nerrou - 3, Allée des Jonquilles - 17620 Saint-Agnant

**Adresses Informatique & Fax :** Internet : <http://www.perso.club-internet/rfa> ou <http://www.acadie.info>

E.Mail : [rfa@club.internet.fr](mailto:rfa@club.internet.fr) - Fax : (33) 02 97 76 30 41

**Président d'Honneur** : Professeur Claude Massé (1923-2001)

**Bureau Exécutif:**

Président Gérard Scavenec  
Vice Présidents André Thomas - Jean-Jacques Le Blanc  
Secrétaire général Jacques Nerrou  
Trésorière Annie Mérel

**Membres du Conseil d'Administration:**

Edouard Sauvée Chargé des relations avec les Amitiés Acadiennes  
- Danielle Blancaneaux - Gérard-Marc Braud - Gérard Houchois - Thierry Laléous  
- Franck Le Mercier - Lucienne Recouppé - Simone Roy-Gubetta - Michel Sauvée – Yann Scavenec

**Responsable site Internet :** Daniel Burgot

**Directeur de la publication:** Gérard Scavenec

**Mise en page, Illustration :** Jean-Jacques Le Blanc

**Comité de lecture:** Gérard Scavenec - Jean-Jacques Le Blanc - Jacques Nerrou

## SOMMAIRE

Le mot du Président	Gérard Scavenec	page 3
Compte rendu assemblée générale 2005		pages 4 à 7
Le Grand dérangement ou la Déportation des Acadiens	Jacques Nerrou	pages 8 et 9
Un grand marin méconnu : le vice-amiral Pierre Martin	Gérard-Marc Braud	pages 10 à 14
Relations entre les ports basques, La Rochelle et l'Amérique septentrionale	Jean-Claude Paronnaud	pages 15 et 16
Vie de l'Association		page 16
Nicolas Denys, un recruteur pour l'Acadie	Jacques Nerrou	page 17
De Paul Vignault à Gilles Vignault	RRFA	pages 18 et 19

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. *La reproduction de nos articles est interdite sauf autorisation de leurs auteurs et celle du Président de Racines et Rameaux Français d'Acadie.*

*Créée le 20 mars 1988, Racines et Rameaux Français d'Acadie est une association Loi 1901, dont les statuts modifiés sont l'objet du récépissé de déclaration de modification à la Sous-préfecture de Lorient en date du 8 décembre 2000.*

**Cotisation annuelle :** Individuel : 23 € Couple : 33 €  
**Prix du numéro :** 4 €

**Dépôt légal de publication :** Préfecture du Morbihan sous n°14/2002 du 24 juillet 2002

# LE MOT DU PRÉSIDENT

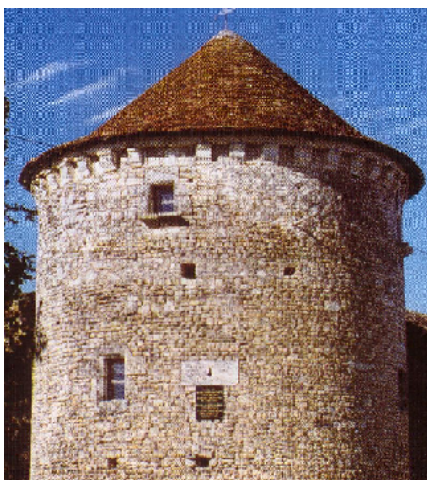
L'assemblée générale 2005 s'est tenue une nouvelle fois à Rochefort grâce au dévouement de notre secrétaire général qui avait organisé, à la fois, un séjour et un programme des plus intéressants. Qu'il en soit remercié au nom des participants. Une assistance plus fournie qu'à l'accoutumée a permis des échanges fructueux et de faire la connaissance d'un certain nombre d'adhérents. Monsieur et madame Epinat avaient fait le déplacement pour représenter leur association **Falaise Acadie Québec** et son président, Michel Roux, empêché. Saluons nos deux nouveaux membres du Conseil d'administration, Gérard Houchois et Yann Scavenec, qui, nous l'espérons, en apportant leur dynamisme, leur compétence et leur loyauté à l'égard de notre association, nous aideront efficacement à faire vivre cette dernière.

Les **Amitiés Acadiennes** ont souhaité nous voir figurer sur leur site Internet nouvellement créé. Nous avons répondu favorablement considérant qu'un tel support constitue une vitrine qui permet de nous faire mieux et plus largement connaître, en particulier, notre spécificité par rapport aux autres associations locales. Le secrétaire général va leur transmettre un CD-ROM pour leur donner toutes les informations utiles à cet effet. Il serait bon d'y faire figurer un sommaire des articles déjà parus, nos autres publications ainsi que le nouveau logo que nous serons amenés à choisir pour notre association cette année. Quelques adhérents qui possèdent de réels talents artistiques nous ont déjà fait parvenir leurs suggestions. Nous en attendons d'autres avant de nous prononcer sur le projet qui sera adopté lors de la prochaine réunion de bureau en octobre.

En 2005, l'Acadie se souvient qu'il y a 250 ans, nombreux étaient nos ancêtres qui furent arrachés à leurs foyers et honteusement déportés. Les vacanciers qui se rendront à Belle-Île en Mer au cours de la dernière semaine de juillet et de la première d'août, cet été, auront la possibilité de visiter à la citadelle, l'exposition préparée par quelques uns de nos adhérents, que nous remercions déjà par avance, de leur implication à faire découvrir Racines et Rameaux Français d'Acadie. Souhaitons lui de connaître le succès des précédentes éditions. Bonnes vacances à toutes et tous.

Gérard Scavenec

Pendant les vacances vous passez dans la Vienne, allez voir le Musée de Falaise de l'association Falaise-Acadie-Québec. Vous serez reçus avec beaucoup de chaleur. Ce musée, installé dans la chapelle du Château et les pièces voisines, présente l'odyssée de la famille De Gannes en Acadie, des outils anciens et plusieurs vitrines de coiffes des femmes du Poitou, et sur une période plus récente des vitrines en rapport avec la guerre 39/45.



Ouvert le dimanche du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre de 15 h à 19 h  
Association Falaise-Acadie-Québec BP3 Les Ormes 86220

## LE "GRAND DERANGEMENT" ou LA DÉPORTATION DES ACADIENS

2004 a largement fêté les 400 ans de la fondation de l'Acadie, mais, il y a 250 ans, nos ancêtres Acadiens ont subi une "Déportation". La reconnaissance de ce fait historique par les autorités canadiennes et anglaises en 2004 (voir bulletin RRFA n° 30 d'avril 2004) ne doit pas faire oublier les souffrances endurées et son souvenir doit, aussi, être rappelé.

Cette déportation débute en 1753 lorsque Charles Lawrence est nommé gouverneur de la Nouvelle-Écosse et s'installe à Beaubassin. Ce dernier n'était pas très apprécié à la cour de Londres pour son caractère violent et son arrogance. Homme sans scrupules, il veut faire de l'Acadie une province réellement anglaise. Il revient alors sur le serment d'allégeance des Acadiens envers la couronne anglaise: "*vous signez ou vous partez*" car, pour lui, les Acadiens sont la cause de la non adhésion des Indiens envers les Anglais. Le 1<sup>er</sup> août 1754, à propos des Acadiens, il écrit à Londres:

*"Nous ne pouvons plus les tolérer dans cette province, même s'ils ont du bétail à revendre. Ils n'ont rien apporté sur nos marchés depuis longtemps, mais d'un autre côté, ils ont tout transporté chez les Français et les Sauvages qu'ils ont toujours approvisionnés, logés et renseignés... Ils possèdent les meilleures terres de la province, mais leur refus de prêter serment, sans aucune réserve, annule leurs droits de propriété.*

*On pourrait amener de la Nouvelle-Angleterre, un nombre considérable de colons désireux de s'y établir.*

*Avec l'aide leurs amis Indiens les Acadiens se comportent comme des rebelles, et tant qu'ils auront à leur tête des missionnaires comme Le Loutre et Le Guerne, qui les montent contre nous, nous pouvons craindre le pire.*

*A Beaubassin, même après les confiscations de leurs armes, nous en avons surpris les armes à la main;*

*Soyez assurés qu'ils n'auront droit à aucune faveur de la part de mon Gouvernement".*

On voit dans ce texte la haine que Lawrence portait aux Acadiens. Les missionnaires Le Loutre et Le Guerne invitaient les Acadiens à partir pour aller dans la partie française. Beaucoup d'Acadiens les écoutent, brûlent leur village et se réfugient du côté français pour mieux assiéger l'occupant anglais. Le bras armé de Lawrence, le colonel Wislow écrivait :

*" Il faut en finir une fois pour toutes avec ces Français Neutres de la Nouvelle-Écosse... Ils ont toujours été nos ennemis et ils encouragent les Sauvages à nous couper le cou, c'est pourquoi, nous formons le noble et grand projet, le Gouverneur Charles Lawrence et moi-même de débarrasser la péninsule de cette vermine française. Dès qu'ils auront achevé leur "superbe moisson", les choses pourront aller rondement.*

*Ce qu'il nous faut sur ce territoire pour l'honneur de l'Angleterre, ce sont des sujets dociles et dévoués, respectueux envers l'autorité, qui ne se feront pas prier pour saluer, l'officier, l'adjudant ou l'intendant, le major, le colonel ou le commandant...*

*Si nous pouvons réussir cette expulsion, cela aura été l'une des plus grandes actions que nous aurons jamais accomplies en Amérique...."*

L'idée de l'expulsion des Français n'est pas nouvelle. Déjà, en 1659, à la fin de la république puritaine, un associé de Sir Thomas Temple proposait la déportation des Français qui n'obéissaient pas au pouvoir britannique établi par la force après la prise de Port-Royal en 1654.

Les Anglais décident d'en finir et attaquent les forts acadiens qui tombent les uns après les autres. Les Acadiens doivent prêter à nouveau serment. Ils refusent encore préférant qu'on leur laisse un délai pour s'en aller. Le Conseil de la Nouvelle Ecosse décide la déportation des Acadiens. Cette déportation sera appelée : «*Le Grand Dérangement*».

Le 5 septembre 1755, "le grand et noble projet" du colonel Wislow prend son départ auprès de la population du Bassin aux Mines, de la Grand Prée et de la Rivière aux Canards reçoit la proclamation suivante :

*"Aux habitants des districts susnommés, aussi bien aux anciens qu'aux jeunes gens et aux petits garçons. Comme son Excellence le gouverneur nous a instruit de sa dernière résolution concernant les matières proposées récemment aux*

Référence : (Extrait de Histoire de mes ancêtres acadiens – Jacques Nerrou –).

## UN GRAND MARIN MECONNU : LE VICE-AMIRAL PIERRE MARTIN

Cet homme, Acadien de Louisbourg, a connu sous la Révolution et le 1<sup>er</sup> Empire les plus grandes responsabilités et les plus grands honneurs à la tête de notre Marine.

Retraçons la vie et la carrière militaire d'une personnalité exceptionnelle :

‘‘ Comte Pierre Martin - Vice-Amiral, Officier de la Légion d'Honneur, Premier Préfet maritime de Rochefort’’.

Pierre Martin est né à Louisbourg sur l'Île Royale devenue île du Cap-Breton (Nouvelle-Écosse) au Canada, le 29 janvier 1752, de Pierre Martin, originaire de Vence (Alpes-Maritimes) forgeron devenu par la suite sergent des Compagnies Franches de la Marine, et d'Anne Bernard. Le mariage eut lieu le 12 juin 1752, date à laquelle le couple légitima Pierre né en janvier de la même année. Les parents d'Anne Bernard étaient Claude Bernard dit l'*Éveillé*, soldat de la Compagnie de Roubille, fils de Jacques et Louise Rabier, de Montamisé, diocèse de Poitiers, et Angélique Coulombe qu'il épouse à Québec le 7 août 1713. Elle était la fille de Louis Coulombe, originaire de Neubourg, évêché d'Evreux et de Marguerite Boucault de Saint Germain près de Paris, eux-mêmes mariés le 30 septembre 1670 à Sainte Famille - Ile d'Orléans, où Louis Coulombe, baptisé en 1641, s'était établi.

Le jeune Pierre, avec sa sœur Madeleine et son frère Joseph, vécut les premières années de son existence à Louisbourg qui était l'une des dernières places fortes de la France en Acadie.<sup>1</sup>

Depuis le traité d'Utrecht en 1713, la France avait déjà perdu l'Acadie, mais il lui restait encore quelques espoirs que la chute de la forteresse de Louisbourg en juillet 1758 allait anéantir, précédant d'un an la chute de Québec. Ainsi l'Angleterre, après un siècle et demi de luttes incessantes avec la France, entrecoupé de brèves périodes de paix, marquait définitivement de son influence ces vastes espaces d'Amérique du Nord.

On peut imaginer ce que furent les premières années du jeune Pierre Martin dans une forteresse solide certes mais soumise à d'incessantes incursions des troupes ennemies.

En 1759, la famille Martin a la possibilité de regagner la France sur un navire anglais avec de nombreux habitants faits prisonniers à Louisbourg et dans la contrée.

Dès son arrivée, c'est à Rochefort que Pierre Martin et sa famille s'installent. Lui, le père de famille, obtint un poste de gendarme maritime. Cette faveur, toute minime qu'elle puisse paraître, fut le premier échelon qui aida son fils Pierre à parvenir aux plus grands honneurs car il eut droit de suivre gratuitement les cours de l'école d'hydrographie, nouvellement fondée par le Roi Louis XV en faveur des fils d'employés dont les ressources ne permettaient pas des dépenses d'éducation.<sup>2</sup>

A l'âge de 12 ans le jeune Pierre embarque comme mousse à bord de la flûte *Le Saint Esprit*, commandée par le Chevalier de la Croix, puis revient à l'école d'hydrographie parfaire son instruction théorique.

En 1769, il reprend la mer à bord de la flûte *La Nourrice* en qualité de pilotin. Il a alors dix-sept ans.

A partir de là et, pendant vingt-quatre autres années, c'est-à-dire jusqu'à la quarantaine, nous assisterons à la lente progression dans la hiérarchie maritime de Pierre Martin, progression que l'époque révolutionnaire va accélérer pour le porter au faite des responsabilités en le nommant Commandant en Chef de nos forces navales en Méditerranée, à une époque où, même dans ce secteur géographique, l'Angleterre, avec laquelle nous étions en guerre, était maîtresse des mers.

Nous pouvons partager la carrière de Pierre Martin en quatre séquences :<sup>3</sup>

- la première, la plus longue, va de 1769 à 1793,
- la seconde de 1794 à 1797, à l'apogée - courte mais riche en événements,

<sup>1</sup> Dictionnaire Tanguay - Vol.II, page 238. - Bona Arsenault - Tome 5, page 1929

<sup>2</sup> ‘‘La vie et les campagnes du Vice-Amiral Comte Martin’’ par le Comte Pouget - Capitaine de Frégate - 1852 -

<sup>3</sup> Dossier individuel et état des services du Vice-Amiral Martin - Service Historique de la Marine - Vincennes -

**Nicolas DENYS, un recruteur pour l'Acadie**

Nicolas Denys, né à Tours vers 1598, serait arrivé en Acadie en 1632. Il avait été recruté en 1631 par Claude de Razilly, frère d'Isaac de Razilly, qui l'avait nommé représentant de la Compagnie de la Nouvelle-France en Acadie. Cette famille tourangelles semblait déjà liée à l'Acadie par Jean Ralleau, secrétaire de Du Gua de Monts lors du voyage de 1604, qui se rendit avec Champlain jusqu'à la Baie Sainte-Marie. Jean Ralleau était le gendre de Marguerite Cosnier qui était apparentée à Hugues Cosnier, grand-père maternel de Nicolas Denys. Il est également probable que Hugues Cosnier, l'un des cents associés de la Compagnie de la Nouvelle-France était l'oncle de Nicolas Denys.

En Acadie, Nicolas Denys eut pour but la mise en oeuvre de la pêche sédentaire. Il s'installa à Port-Rossignol, au Sud-Est à quelques kilomètres de La Hève, où il pratiqua la pêche à la morue qui était abondante en ces lieux. Mais il eut tant de déboires qu'il abandonna la pêche sédentaire tout en restant fidèle à de Razilly au sein de la compagnie que ce dernier avait fondé avec Jean Condonnier de Paris et qui prit le nom de Compagnie Razilly-Condonnier. Il gérait cette nouvelle compagnie pouvant armer et même emprunter pour subvenir en hommes et matériels aux besoins de la colonie.

Jacques Nerrou

Référence : Nicolas Denys, sa vie, son oeuvre – Clarence-Joseph d'Entremont – 1982 -

**DE PAUL VIGNAULT A GILLES VIGNAULT**

Originaire d'Orléans Paul Vignault (Vignot, Vigneau, etc...) est l'ancêtre du célèbre chanteur Gilles Vignault

	VIGNAULT, Paul		Poitiers		
1	VIGNAULT, Maurice	1674	Ile d'Orléans		
1.6.9	VIGNEAU, Gratien	1757		30.5.1779	La Rochelle
1.8.3	VIGNAULT, Marie Théotiste	1744			
1.8.4	VIGNAULT, Amand dit "Son Petit"	1746			
1.8.5	VIGNAULT, Marguerite	1748			
1.8.6	VIGNAULT, Anne	1751		14.5.1779	
1.8.7	VIGNAULT, Marie Esther	1753			
1.8.8	VIGNAULT, Jacques	1758			
1.1.2a.1	VIGNEAU, Étienne	5.1771		23.5.1847	Miquelon
1.1.5a.1	VIGNEAU, Étienne	12.1755	Savannah		
1.6.2.7	VIGNEAU, Étienne	24.12.1783	Le Havre		
1.6.2.8	VIGNEAU, Émilie	5.11.1784	Miquelon		
1.8.2.2	VIGNAULT, Jean Baptiste	1766			
1.1.2a.1.2	VIGNEAUX, Théodore Étienne	1811			
1.1.2a.1.3	VIGNEAU, Gracieuse				
1.8.2.3.2	VIGNAULT, Pélagie	1793			
1.8.2.3.8	VIGNAULT, Sophie Barbe	14.6.1802	Le Havre		
1.8.2.3.9	VIGNAULT, Cyprien Magloire	24.11.1805	Le Havre		
1.1.5a.1.2b.1	VIGNEAU, Placide	1829			
1.1.5a.1.2b.1.1.1	VIGNEAU, Placide Joseph William	19.10.1891	Natashquan		
1.1.5a.1.2b.1.1.1.1	VIGNEAU, Gilles				